

Connexions

Infolettre de Lésion Cérébrale Canada

L'automne approche à grands pas et nous avons plusieurs projets en cours. C'est une période passionnante, car nous travaillons d'arrache-pied avec nos partenaires pour faire avancer le projet de loi C-277, Loi établissant une stratégie nationale sur les lésions cérébrales. Nous vous expliquerons ce que cela signifie et comment vous pouvez nous aider dans cette infolettre.

Nous avons lancé de nouvelles ressources telles que notre série d'infographies et notre site web britecanada.ca pour les enfants. Nous sommes également à la recherche de rétroaction de la part de la communauté sur leur expérience de vote et leur expérience avec le crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Merci de votre soutien continu et bonne lecture !

L'équipe de Lésion Cérébrale Canada

Dans ce numéro...

Le projet de loi C-277 et ce qu'il signifie pour vous	page 2
Semaine de sensibilisation aux commotions cérébrales.....	page 4
Bientôt disponible : le dernier cours pour les aidants naturels de Petro-Canada....	page 5
Histoires de lésions cérébrales : Dave	page 6
Nouvelle série d'infographies sur les lésions cérébrales.....	page 10
Le crédit d'impôt pour personnes handicapées : de quoi s'agit-il ?	page 11

Le projet de loi C-277 est au Comité permanent de la santé

Montrez votre soutien d'ici le 16 septembre 2024

Le 12 juin 2024, la Chambre des communes a voté à l'unanimité en faveur du projet de [loi C-277, Loi établissant une stratégie nationale sur les lésions cérébrales](#).

Le projet de loi C-277 vise à améliorer la santé des personnes vivant avec une lésion cérébrale :

- Veiller à ce que toutes les provinces et tous les territoires travaillent ensemble de la même manière.
- Réduire les différences de qualité des soins de santé.
- Faciliter l'accès aux soins et collecter des données standard sur la fréquence des lésions cérébrales et leur impact à long terme, afin de mieux orienter les politiques et les ressources là où elles sont le plus nécessaires.
- Veiller à ce que le ministre de la Santé soit chargé de rendre compte chaque année des détails de la législation.

Si le projet de loi est adopté, il pourrait entraîner de nombreux changements positifs dans la manière dont les lésions cérébrales sont abordées, ce qui pourrait déboucher sur des aides nouvelles et améliorées.

Où en sommes-nous ?

Le projet de loi a maintenant été [renvoyé au Comité permanent de la santé](#), et il passera ensuite par d'autres étapes avant d'obtenir la sanction royale.

Si des élections sont déclenchées, tous les projets de loi qui n'ont pas été adoptés meurent au feuillet. Cela signifie qu'ils sont retirés de l'ordre du jour du Parlement et doivent être réintroduits lors de la nouvelle session du Parlement après les élections. Si les élections ne sont pas anticipées, le Canada connaîtra des élections fédérales en octobre 2025.

Cela signifie que nous devons travailler rapidement et que nous avons besoin de l'aide de tous.

Comment puis-je aider ?

La Chambre des communes et les comités se sont retirés pour la période estivale et reprendront leurs travaux en septembre 2024.

Notre objectif est de montrer au Comité permanent de la santé le soutien pancanadien fort en faveur d'une stratégie nationale, par le biais de lettres et de mémoires de la part de particuliers et d'organisations. Il s'agit d'un besoin important et longtemps négligé au

Le projet de loi C-277 est au Comité permanent de la santé

nom des Canadiens vivant avec une lésion cérébrale, et c'est notre chance de nous faire entendre.

Vous pouvez nous aider en soumettant une lettre ou un mémoire expliquant pourquoi une stratégie nationale est nécessaire et comment elle améliorera la vie des personnes et des familles vivant avec les effets d'une lésion cérébrale. La date limite de soumission est le lundi 16 septembre 2024.

Si vous souhaitez partager votre point de vue en tant que personne souffrant d'une lésion cérébrale, en tant qu'aidant ou en tant qu'ami ou membre de la famille, vous pouvez envoyer une lettre.

Si vous vous exprimez au nom d'une organisation, vous devez envoyer un mémoire. Les membres du personnel des organisations qui soutiennent les personnes et les familles vivant avec une lésion cérébrale peuvent également envoyer une lettre pour faire part de leur expérience et de leur soutien à une stratégie.



Envoyer une lettre

<https://braininjurycanada.ca/fr/le-projet-de-loi-c277/soumettre-une-lettre-pour-le-projet-de-loi-c-277/>



Envoyer un mémoire

<https://braininjurycanada.ca/fr/le-projet-de-loi-c277/soumettre-un-memoire-pour-le-projet-de-loi-c-277/>

Trouvez votre association locale des lésions cérébrales

Les associations provinciales et locales des lésions cérébrales sont présentes partout au Canada et sont prêtes à fournir du soutien, de l'information, de l'éducation, des outils de défense des droits, ainsi qu'une variété de programmes et de services.

Trouvez votre association locale



Semaine de sensibilisation aux commotions cérébrales

Du 22 au 28 septembre

La semaine de sensibilisation aux commotions cérébrales est un mouvement national visant à reconnaître les effets des commotions cérébrales et à y sensibiliser le public. Cette semaine accueille de nombreuses initiatives et événements de sensibilisation, dont la Journée de la loi de Rowan en Ontario, nommée en l'honneur de Rowan Stringer. Cette joueuse de rugby de l'école secondaire est décédée en 2013 à la suite de multiples commotions cérébrales survenues en peu de temps (connues sous le nom de syndrome du deuxième impact).

De nombreuses personnes ne réalisent pas que les commotions cérébrales sont des lésions cérébrales traumatiques. Si la plupart des personnes se remettent d'une commotion cérébrale, certaines présentent des symptômes à long terme. Une commotion cérébrale peut entraîner des changements radicaux dans la vie d'une personne. C'est l'une des raisons pour lesquelles la sensibilisation aux commotions cérébrales et les mesures de soutien sont si importantes.

Pendant la Semaine de sensibilisation aux commotions cérébrales, appuyez des organismes comme Lésion cérébrale Canada, votre association locale de personnes atteintes de lésions cérébrales, Parachute et le Réseau canadien des commotions cérébrales :

- En vous renseignant sur les commotions cérébrales en consultant leurs sites web
- En partageant leurs messages sur les réseaux sociaux pour aider à atteindre de nouvelles personnes
- En faisant un don pour soutenir l'éducation et les programmes sur les commotions cérébrales.



**En savoir plus sur les
commotions cérébrales**

<https://braininjurycanada.ca/fr/les-commotions-cerebrales/>



Faire un don

<https://braininjurycanada.ca/fr/don/>

À venir

Un nouveau cours en ligne pour les soignants

Nous sommes heureux de vous annoncer que plus tard cet automne, nous lancerons notre dernier cours de la série pour aidants de Petro-Canada. Nous publierons un cours électronique gratuit sur la transition de votre enfant ayant subi une lésion cérébrale vers l'âge adulte, à la fois dans le système de soins de santé et dans d'autres aspects de la vie quotidienne. Cela inclut les relations, le travail, le logement et bien plus encore !

Ce cours comprendra des commentaires d'experts sur le processus de transition et des histoires personnelles d'aidants qui ont soutenu un proche atteint d'une lésion cérébrale pendant l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Restez à l'affût des mises à jour par courriel et des annonces sur les réseaux sociaux lorsque le cours sera lancé plus tard cet automne.

Lésion Cérébrale Canada Connect

Trouvez des services pour les personnes atteintes de lésions cérébrales et les aidants naturels partout au Canada grâce à notre répertoire de services interactif. Et si vous offrez des services de soutien, inscrivez-vous dès aujourd'hui !

[Accéder au répertoire des services](#)



Notre assemblée générale annuelle aura lieu le 23 septembre 2024 à 18 heures (heure de l'Est).

En août, vous avez reçu un courriel vous informant de notre assemblée générale annuelle. Cette assemblée est ouverte à nos membres (c'est-à-dire vous !). Si vous souhaitez y assister, veuillez utiliser le lien ci-dessous pour vous inscrire.

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZAKcOqrpjMrG9HVoS5UEZ4smPIIm5StRYQdT>

Dave: “En écrivant sur mon expérience, mon but est d’aider”



Ma lésion cérébrale traumatique a été causée par un accident survenu en juillet 2021. J’étais pilote de moto et je participais à une épreuve de qualification qui devait déterminer notre ordre de départ pour les courses du lendemain, en fonction de l’ordre des temps au tour. J’essayais donc d’aller aussi vite que possible.

J’avais participé à des courses pendant une quinzaine d’années et j’avais aussi été instructeur pour enseigner aux autres à rouler le

plus sûrement possible. J’avais également entretenu ma moto aussi méticuleusement que possible. Mais rien de tout cela ne peut empêcher quelqu’un de commettre des erreurs, et c’est ce qui s’est passé, d’après ce que l’on m’a dit après l’accident. Je dois me fier à ce que l’on m’a dit et à ce que nous avons rassemblé à partir des blessures causées par l’accident, car je n’ai pas de souvenirs depuis avant l’accident jusqu’à environ trois semaines après.

Compte tenu de l’endroit où s’est produit l’accident, je devais être en train de freiner lorsque l’accident s’est produit. Je suis passé par-dessus l’avant de la moto et ma tête a heurté le trottoir assez violemment pour provoquer une lésion cérébrale, ainsi qu’une paralysie du sixième nerf dans un œil et deux poignets cassés.

J’ai été transporté en ambulance à l’hôpital, où j’ai été placé sous respirateur artificiel pendant une semaine en raison de problèmes respiratoires. On m’a ensuite diagnostiqué une lésion cérébrale traumatique modérée à grave.

Après les deux premières semaines passées aux soins intensifs/urgences, j’ai été transféré dans un hôpital de réadaptation où j’ai reçu un traitement pour la lésion cérébrale pendant quatre semaines. Ensuite, je suis rentré chez moi pour y poursuivre ma convalescence.

À la maison, j’ai commencé à faire beaucoup de promenades avec mon chien. Grâce au temps que j’avais passé à la salle de sport au fil des ans, je savais que la marche était bénéfique pour la récupération générale du corps et du cerveau, à condition qu’elle n’ait pas d’impact physique négatif dû à des blessures. La marche m’a également aidé à récupérer la vue, car marcher dans les rues résidentielles implique d’utiliser à la fois la vue de près et la vue de loin. Finalement, cela m’a permis de passer un examen de conduite pour récupérer mon permis, qui m’avait été retiré à l’hôpital.

Quelques mois après ma sortie de l'hôpital et après m'être efforcé de récupérer par tous les moyens possibles, j'ai passé des tests cognitifs et d'autres évaluations et j'ai été autorisé à reprendre le travail.

En écrivant sur mon expérience, mon but est d'aider ceux qui peuvent s'identifier à des expériences ou à des symptômes similaires, et de leur expliquer comment j'ai géré ces choses.

Le plus gros problème que j'ai rencontré après la lésion cérébrale, tant au travail qu'à la maison, est que ma mémoire à court terme s'est considérablement réduite. Même avant mon accident, je me faisais à des rappels pour les choses importantes que je ne voulais pas oublier, mais après la lésion, je me faisais beaucoup aux tâches et aux notes sur mon téléphone pour les choses quotidiennes (en programmant des rappels récurrents).

Comme j'ai pris beaucoup de notes, j'ai même commencé à les classer dans des dossiers pour pouvoir m'en souvenir et les retrouver plus facilement.

Pour ceux qui vivent avec une lésion cérébrale, voici quelques exemples de ce que j'ai vécu et que j'aimerais que les autres sachent :

- Trop d'explications : je constate que j'ai du mal à résumer les choses et que je peux parler longuement de choses qui pourraient être résumées et j'ai besoin qu'on me le rappelle pour m'aider.
- Identité : on m'a donné un très bon conseil : après une lésion cérébrale, il faut reconnaître que l'on a une nouvelle identité et faire de son mieux pour l'accepter, tout en tenant compte des limitations physiques possibles. Ce n'est certainement pas facile à faire, mais il est important d'évaluer ce que vous pouvez et ne pouvez pas faire. Cela peut signifier qu'il faut renoncer à des objectifs à long terme et trouver des choses que vous pouvez encore faire et qui vous apporteront du bonheur. Le fait d'être aussi réaliste que possible sur la façon dont les choses se dérouleront à l'avenir peut contribuer à réduire le stress.
- Être trop concentré sur certaines choses : je n'ai pas réussi à arrêter cela (malgré la méditation guidée, le yoga, etc.). J'ai essayé de me concentrer sur des choses positives et productives plutôt que sur des choses négatives.
- Régulation émotionnelle : j'ai l'impression que ce point est très différent de ce qu'il était avant l'accident. Aujourd'hui, j'ai beaucoup de mal à gérer mon humeur, surtout lorsque je suis fatigué. Je trouve que le simple fait de faire une pause avant de réagir me donne le temps de réfléchir à ce que serait une réponse raisonnable et rationnelle. Je trouve également qu'il est essentiel de dormir suffisamment pour pouvoir gérer et maintenir un état émotionnel aussi stable que possible.
- Tenir un journal : tenir un journal des bonnes choses vécues peut être utile pour ne pas oublier les expériences positives, car il est important de s'y raccrocher pour améliorer sa santé mentale.

- L'haltérophilie : ce n'est peut-être pas possible pour tout le monde, selon que l'on se remet ou non d'autres blessures, mais dans mon cas, j'ai constaté que le fait de retourner à la salle de sport m'a beaucoup aidé à remettre mes poignets en état, et j'ai toujours trouvé que le fait d'aller à la salle de sport était bénéfique pour mon humeur (l'exercice peut stimuler les endorphines) et pour ma santé mentale en général.
- Mémorisation : j'ai essayé d'apprendre des langues pour voir si je pouvais améliorer ma mémoire à court terme, et j'ai constaté de petites améliorations en utilisant une application linguistique. Je pense que la mémorisation m'aide à améliorer le fonctionnement de mon cerveau à certains égards, même si ma mémoire à court terme reste globalement médiocre.
- Faire face à la panique : si je sens la panique monter, j'ai découvert une bonne technique appelée « respiration en boîte » – inspirer, retenir sa respiration, expirer et retenir à nouveau – le tout pendant une durée égale (4 à 5 secondes par exemple). Cette technique permet de calmer l'esprit et le système nerveux, de contrôler le rythme cardiaque et d'éloigner l'esprit de l'état de panique.
- Méditation : avant ma lésion cérébrale, je trouvais la méditation guidée utile, et j'ai donc continué à l'essayer pour voir si ça pouvait m'aider. Il existe de bonnes applications et de bons podcasts, dont certains sont spécifiques aux lésions cérébrales. Pour trouver celui qui vous convient, il vous faudra probablement écouter plusieurs jusqu'à ce que vous trouviez quelque chose qui vous convienne.
- Gratitude : n'oubliez pas de ressentir de la gratitude, même pour les petites choses. Lorsque je me sens frustré par un détail, j'essaie de me rappeler que j'ai beaucoup de chance d'être en vie compte tenu de la gravité de mon accident, et je dois me rappeler de prendre du recul et de voir toutes les bonnes choses qui m'entourent dans ma vie quotidienne.
- Soyez patient avec vous-même : il faudra du temps pour la guérison initiale, puis pour apprendre lentement quelles sont vos nouvelles limites et comment vous réagirez aux situations. Certains de ces processus d'apprentissage peuvent durer toute la vie.

Pour ceux qui vivent ou connaissent une personne souffrant d'une lésion cérébrale, il est important de savoir certaines choses :

- Les lésions cérébrales peuvent être plus ou moins graves et de nombreux symptômes ne sont pas évidents, en particulier si vous ne connaissez pas suffisamment la personne pour savoir comment elle se comportait auparavant.
- Les personnes atteintes d'une lésion cérébrale peuvent avoir des réactions différentes de celles auxquelles vous vous attendez, en particulier si elles sont fatiguées ou doivent faire face à quelque chose d'inattendu (bien que ce ne soit pas comme auparavant, il est possible de se préparer et de réfléchir à la manière de réagir de façon appropriée).

- Essayez d’être aussi patient que possible, même si je suis sûr qu’il peut être frustrant quand la personne oublie quelque chose que vous venez de lui dire, par exemple. Notre comportement et nos réactions peuvent être différents de ce que vous saviez auparavant et de ce que vous attendez maintenant. Un peu de patience peut s’avérer très utile.
- La communication est très importante – soyez à l’écoute de ce que vous vivez et ressentez, car les choses peuvent être très confuses et difficiles à gérer après une lésion cérébrale. Il peut être utile d’être guidé, et même si on n’est pas dans la bonne situation ou dans l’état d’esprit pour s’en montrer reconnaissant, on peut le faire plus tard.
- Sachez que certaines choses peuvent changer et s’améliorer avec le temps, mais que dans le cas d’une lésion cérébrale, certaines choses ne changeront jamais. Cela peut être difficile à accepter pour la personne qui vit avec une lésion cérébrale et pour son entourage, mais c’est peut-être la réalité.

Visitez Lésions cérébrales et adolescents (BRITE), notre nouveau site web de ressources



Britecanada.ca est notre nouveau site web de ressources spécialement créé pour les enfants. Le site vise à aider les jeunes à prendre en charge leur propre apprentissage en ce qui concerne les commotions cérébrales, les lésions cérébrales et le rétablissement. Ce site web est disponible en anglais et en français, et de nouvelles informations y sont ajoutées régulièrement.

Si votre enfant est atteint d'une lésion cérébrale, encouragez-le à consulter le site britecanada.ca ou à partager son histoire sur notre page communautaire.

[**En savoir plus**](#)

Des infographies éducatives sont désormais disponibles

Avec le soutien de notre président d'honneur Dan Andreae, Lésion cérébrale Canada a récemment lancé une série d'infographies à partager. Les sujets abordés comprennent les commotions cérébrales, les lésions cérébrales et les intersections telles que la santé mentale, le chômage, le logement et plus encore.

Visitez notre site web pour en savoir plus sur les aspects importants des lésions cérébrales tels que la prévention, les symptômes et l'accès aux services de soutien. Téléchargez les infographies ou partagez-les à l'aide d'un code d'intégration spécial pour les sites web.

[Consulter les infographies](#)

INTERSECTIONS DES LÉSIONS CÉRÉBRALES
SANTÉ MENTALE

L'exploration de l'intersection entre la santé mentale et les lésions cérébrales met en lumière la façon dont ces conditions s'entremêlent, soulignant l'importance de s'occuper à la fois de l'esprit et du corps dans le cheminement vers la guérison. Il est important de comprendre que les problèmes de santé mentale et les lésions cérébrales peuvent survenir seuls ou être étroitement liés, les lésions cérébrales aggravant parfois les problèmes de santé mentale existants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

➤ Après une lésion cérébrale, une personne a plus de chances de développer une maladie mentale chronique. Les patients souffrant d'une lésion cérébrale traumatique ont signalé une incidence plus élevée de troubles mentaux chroniques par rapport aux personnes sans lésions cérébrales (27 % contre 12 %), et une plus grande proportion de patients souffrant d'une lésion cérébrale ont eu recours à des services de santé mentale par rapport aux personnes non blessées (24 % contre 13 %).

Cours en ligne gratuits pour les aidants familiaux

Inscrivez-vous à nos cours électroniques gratuits et autoguidés pour les aidants familiaux sur les lésions cérébrales, la prestation de soins et plus encore.

[Inscrivez-vous dès aujourd'hui](#)

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées : de quoi s'agit-il et y êtes-vous admissible ?

Au Canada, certaines personnes ont droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH). Il s'agit d'un crédit d'impôt non remboursable destiné aux personnes handicapées (ou aux personnes qui s'occupent d'une personne handicapée) qui réduit le montant de l'impôt sur le revenu qu'elles doivent payer chaque année [1].

Important : Pour que votre demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées soit prise en considération, vous devez fournir votre demande et toute information relative à votre état de santé certifiée par un médecin.

Ai-je droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées ?

Il existe plusieurs catégories de besoins admissibles pour bénéficier du crédit d'impôt pour personnes handicapées. Il s'agit notamment des catégories suivantes :

- Marche
- Fonctions mentales
- Se nourrir
- S'habiller
- Fonctions intestinales ou vésicales
- Audition
- Vision
- Parler
- Thérapie de maintien en vie

Chacune de ces catégories a ses propres critères. [Vous pouvez en consulter la liste sur le site web du gouvernement du Canada.](#)

Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées si :

- Vous avez une déficience grave ou prolongée dans l'une des catégories ;
- Vous avez des limitations importantes dans au moins deux des catégories, ou ;
- Vous recevez une thérapie pour soutenir une fonction vitale.

Prenons un exemple

Pour de nombreuses personnes ayant subi une lésion cérébrale, les fonctions mentales/cognitives rendent difficile l'accomplissement des activités de la vie quotidienne (cela peut aller des soins personnels jusqu'au travail). Choisissons donc les fonctions mentales comme catégorie [2].

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées : de quoi s'agit-il et y êtes-vous admissible ?

Sur cette page, vous trouverez un bref aperçu de cette catégorie et de ce dont une personne a besoin pour avoir droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées dans cette catégorie. Vous y trouverez également des exemples de personnes éligibles. [Nous vous encourageons à prendre le temps de lire ces informations.](#)

Prenons l'exemple de Geoff. Geoff souffre d'une lésion cérébrale depuis plus de deux ans et n'est pas en mesure de travailler ou de vivre seul. Il oublie souvent son portefeuille, ses clés et sa carte d'identité lorsqu'il quitte la maison, et ne peut pas planifier les activités de sa journée. Il a également du mal à rester attentif pendant de longues périodes. Il s'agit là de compétences cognitives dont les gens ont besoin tous les jours.

La liste de contrôle d'éligibilité exige que Geoff remplisse les trois critères énumérés.

- Vous êtes incapable d'accomplir les fonctions mentales nécessaires à la vie quotidienne ou cela vous prend trois fois plus de temps qu'une personne du même âge qui ne présente pas cette déficience (même avec une thérapie, des médicaments et des appareils appropriés).
- Votre déficience est présente tout le temps ou presque (généralement 90 % ou plus).
- Votre déficience a duré ou devrait durer pendant une période continue d'au moins 12 mois.

D'après ce que vous savez de Geoff, il remplit ces conditions. Mais tout dépendra de ce que dira le médecin qui appuiera sa demande. [Le gouvernement du Canada a établi une liste complète des conditions d'éligibilité que vous pouvez consulter ici.](#)

Combien recevrai-je ?

Si votre demande est approuvée, le crédit est calculé à l'aide d'un « montant de base » pour les adultes et, dans certains cas, si vous vous occupez d'enfants handicapés, d'un « montant supplémentaire ».

Le montant de base fédéral au moment de la publication de ces informations, en 2024, était de 9 872 \$. En tant qu'adulte, vous recevriez 15 % de ce montant (environ 1 480 \$). Vous recevrez également un montant provincial, qui varie en fonction de votre lieu de résidence [3].

Prenons l'exemple du Nouveau-Brunswick. En 2024, le montant de base était de 9 747 \$ [4]. Supposons que le pourcentage au Nouveau-Brunswick soit d'environ 9 % (sur la

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées : de quoi s'agit-il et y êtes-vous admissible ?

base de données antérieures – ce n'est peut-être pas le taux provincial actuel) [5]. Cela équivaldrait à environ 877 \$.

$\$1,480 + \$877 = \$2,357$. C'est le montant total que vous pourriez recevoir. N'oubliez pas que ce chiffre n'est pas garanti – il dépend de votre admissibilité et de votre lieu de résidence.

Prenons un exemple

Même si vous n'êtes pas sûr d'avoir droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées, vous devriez quand même en faire la demande. [Vous pouvez faire votre demande en ligne en utilisant](#) ce formulaire numérique [ou en utilisant le certificat de crédit d'impôt pour personnes handicapées T2201](#).

Crédit d'impôt pour personnes handicapées et prestation d'invalidité du Canada

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées n'est pas la même chose que la prestation d'invalidité du Canada. Le crédit d'impôt pour personnes handicapées est un crédit non remboursable destiné à aider les personnes à réduire le montant de leurs impôts chaque année. La prestation d'invalidité du Canada a été introduite dans la loi sur la prestation d'invalidité du Canada, qui prévoit le versement d'une somme annuelle aux personnes en âge de travailler, à revenu faible ou modeste, souffrant d'une invalidité grave et prolongée. Pour bénéficier de la prestation canadienne d'invalidité, il faut être autorisé à bénéficier du crédit d'impôt pour personnes handicapées [7]. En août 2024, la prestation d'invalidité canadienne n'aura pas encore été mise en place (les règlements sont encore en cours d'élaboration).

Ressources

Si vous avez encore des questions ou si vous voulez en savoir plus, consultez ces ressources supplémentaires sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées.

- [The Disability Tax Credit Resource Guide—Disability Credit Canada \(en anglais seulement\)](#). Comme il s'agit d'un long guide, nous vous recommandons de faire des pauses et de noter les renseignements qui sont importants pour vous.
- [Disability Alliance BC Help Sheet on the Disability Tax Credit \(en anglais seulement\)](#).
- [Information sur les crédits d'impôt et les déductions fiscales pour les personnes handicapées – Gouvernement du Canada](#)

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées : de quoi s'agit-il et y êtes-vous admissible ?

Que pensez-vous du crédit d'impôt pour personnes handicapées ?

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées a fait l'objet de nombreux commentaires de la part du public, y compris des recommandations visant à modifier les conditions d'admissibilité afin que davantage de personnes puissent en bénéficier [8].

Nous aimerions mieux comprendre l'expérience de la communauté des personnes atteintes de lésions cérébrales en ce qui concerne le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Si vous avez demandé ce crédit, si vous l'avez reçu, si votre demande a été rejetée ou si vous venez d'en apprendre davantage à son sujet, nous aimerions avoir de vos nouvelles. Toutes les informations sont gardées privées et confidentielles.

[Partager mon retour d'expérience](#)

Classer les lésions cérébrales modérées à graves dans la catégorie des maladies chroniques

Une collaboration importante entre Lésion cérébrale Canada et le Consortium canadien de recherche sur les traumatismes cérébraux (CCRT) demande que les lésions cérébrales modérées à graves soient officiellement classées comme une maladie chronique au Canada.

Cette mesure permettrait d'améliorer considérablement les stratégies et les politiques nationales en matière de soins de santé, ainsi que les résultats pour les patients.

[Lire la prise de position](#)

You might also be interested in...



L'Université de Washington propose une nouvelle bande dessinée InfoComics sur la compréhension des lésions cérébrales traumatiques.



Faites un don à Lésion Cérébrale Canada



Les professionnels de la santé peuvent s'inscrire à notre cours électronique sur les notions de base en matière de lésions cérébrales pour seulement 65 \$ + TVH.

Suivez-nous



[Facebook](#)



[Instagram](#)



[YouTube](#)



[LinkedIn](#)



[X](#)

Avez-vous aimé cette infolettre ?

Oui 😊

C'était bien 😐

Non 😞

Avis de non-responsabilité

Le contenu de cette infolettre est présenté à titre d'information seulement. Les opinions exprimées dans l'infolettre de Lésion cérébrale Canada sont celles des auteurs respectifs et pas nécessairement celles de Lésion cérébrale Canada. Lésion cérébrale Canada ne sera pas tenue responsable des dommages ou des pertes subis de quelque façon que ce soit à la suite de l'utilisation par un lecteur ou toute autre personne de l'information, de l'opinion ou des produits exprimés, annoncés ou autrement contenus dans la présente infolettre.